

Le comité de pilotage du site Natura 2000 de la Basse vallée du Célé s'est réuni le 24 mai 2016, à Lalbenque, sous la présidence de Philippe PARIAT, élu à Lalbenque et Président du Comité de pilotage du site Natura 2000.

Participants :

- Philippe PARIAT, adjoint au Maire de Lalbenque et Président du COPIL
- Jacques BORZO, Vice-Président du Parc naturel régional des Causses du Quercy en charge de l'environnement
- Solène SOULAS, chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional des Causses du Quercy
- Cédric CONTEAU, Directeur-adjoint du Parc naturel régional des Causses du Quercy
- Emilie MESLEY, adjointe à Saint-Paul-Flaugnac
- Christophe VOINSON, ONCFS Tarn et Garonne
- Régis BONESTEVE, élu à Labastide de Penne
- Ludovic OLICARD, Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
- Gilles LEBLANC, DDT du Tarn et Garonne
- Samuel BELHAMITI, ADASEA.d'Oc
- David BARTHES, DDT du Lot
- Corine JACOLY, DDT du Lot
- Laetitia GIVERNAUD, Parc naturel régional des Causses du Quercy

Excusés :

- Madame MARLAS, Présidente du Parc naturel régional des Causses du Quercy & conseillère départementale des marches du Sud Quercy
- Monsieur BESSOU, Conseiller départemental des marches du Sud Quercy
- Madame CABOS, Conseillère départementale du canton Quercy-Aveyron (82)
- Monsieur BERTELLI, Conseiller départemental du canton Quercy-Aveyron (82)
- Monsieur BOUILLAGUET, Conseiller départemental de Cahors 3
- Madame GINESTET, Conseillère départementale de Cahors 3
- Madame la Préfète du Lot
- Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Cahors
- ONCFS du Lot
- Le chef du service environnement du Conseil Départemental du Tarn et Garonne

Ordre du jour :

- 1. Présentation par la structure animatrice du bilan de l'évaluation de la mise en œuvre du Document d'objectifs**
- 2. Bilan d'activités 2015 et programme prévisionnel d'actions 2016/2017**
- 3. Points d'actualités par la DDT du Lot**
- 4. Questions diverses**

1. Bilan de l'évaluation de la mise en œuvre du Document d'objectifs

A quoi sert une évaluation de la mise en œuvre du Document d'objectifs ?

Le Docob du site des Serres et pelouses du Quercy Blanc a été adopté en 2004. Après plus de 10 ans d'animation, réaliser un bilan des actions mises en œuvre au regard des actions inscrites au document et des objectifs fixés permet d'apprécier si des ajustements sont nécessaires. Au final, l'objet est de faire évoluer le Docob si des modifications s'avèrent nécessaires, que ce soit dans les objectifs à atteindre ou dans les actions à mener (fiches-actions).

Cette évaluation a été commandée par l'Etat, afin de répondre à ces questions :

=> Les actions inscrites dans le Docob sont-elles pertinentes pour la préservation des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire ?

=> Les moyens affectés ont-ils été adaptés aux objectifs ?

=> Quelle appropriation du site par les usagers, habitants ?

NB : Ce compte-rendu propose une synthèse des débats et échanges ayant eu lieu sur chaque point du bilan de l'évaluation présenté. La synthèse de l'évaluation est proposée dans un document annexe joint à ce compte-rendu.

Objectif 1 : Maintenir les habitats d'Intérêt Communautaire agropastoraux

→ **Des actions menées sur les surfaces agricoles**

Ludovic Olicard : quelles sont les surfaces d'habitats qui ont été transformées en cultures ?

Laetitia Givernaud : nous avons deux cartographies d'habitats naturels, une de 2000 et la 2nde réalisée par le CBN en 2010. Nous pouvons cependant difficilement les comparer car des ajustements ont été nécessaires dans la méthode et les références phytosociologiques utilisées. Malgré tout, on constate que les surfaces en habitats agropastoraux restent stables globalement à l'échelle du site. On a pu observer ponctuellement une perte d'habitats par retournement sur le site de Belfort du Quercy, ou par transformation en truffière sur le site de Lalbenque.

Ludovic Olicard : y a-t-il eu évaluation de l'efficacité des mesures agro-environnementales pour la préservation des habitats d'Intérêt Communautaire ?

Laetitia Givernaud : une évaluation de l'efficacité des MAE a été réalisée en utilisant les données de l'état de conservation des habitats enregistrées lors de la réalisation des diagnostics pré-engagement. Ainsi, pour le site des Serres et pelouses du Quercy Blanc, et sur les parcelles qui font l'objet d'un contrat MAE, on note :

- Une stabilité des habitats pour 98% des surfaces,
- Une dégradation des habitats pour 2% des surfaces.

Pour autant, ceci n'est qu'une réponse partielle à la question, et ces données ne permettent pas de conclure à l'efficacité ou non des MAE pour la préservation des habitats. Pour cela, il faudrait réaliser sur tout le site une évaluation de l'état de conservation des habitats, permettant notamment de comparer parcelles sous MAE VS parcelles sans MAE...

David Barthès ajoute que l'observatoire régional des pelouses sèches (ORPS) mis en place notamment sur ce site, avait pour objectifs de répondre à cette question globale et par ailleurs

Compte-rendu du Comité de suivi du site Natura 2000 des Serres et pelouses du Quercy Blanc

24 mai 2016 à Lalbenque

primordiale. Ludovic Olicard : en effet, le CBN a participé à cet ORPS, les éléments de rendus aux exploitants agricoles sont en cours de finalisation, mais peu de données sont finalement exploitables. Cet ORPS n'est pas concluant.

David Barthès ajoute que désormais dans le nouveau programme, il est demandé de travailler à la mise en place, auprès du monde agricole, de mesures proposant des évolutions de pratiques, plutôt que du maintien de pratiques.

→ **Des actions menées sur les surfaces non agricoles**

Sur le site de Lalbenque, les actions sont quasi toutes menées sur le plan agricole car presque toutes les surfaces sont utilisées par l'agriculture. Des actions « non agricoles » sont à déployer sur les sites de Belfort et de Saint-Paul de Loubressac.

Le projet d'Association Foncière Pastorale sur le site de Saint-Paul de L. lancé en 2012 avait pour objectifs de travailler sur des surfaces importantes et à l'échelle de plusieurs propriétaires fonciers. Ce projet n'a pas abouti, notamment en raison d'un manque de soutien local, et de difficultés à trouver des agriculteurs intéressés pour pâturer ces surfaces en déprise agricole et difficiles à exploiter dans le contexte. Il pourrait être pertinent de réamorcer ce projet en le prenant sous un angle différent, notamment pour ce qui est de qui utiliserait ces surfaces, Transhumance en Quercy ?

Objectif 3 : informer et sensibiliser

→ **Des outils de communication et de sensibilisation**

Jacques Borzo propose d'organiser des réunions publiques pour sensibiliser les habitants des communes à ce sujet.

Emilie Mesley propose d'intervenir en conseil municipal pour sensibiliser les élus, et également d'organiser une réunion publique à destination des habitants.

Philippe Pariat trouverait pertinent de s'appuyer davantage sur les communautés de communes pour être le relai de Natura 2000 auprès des communes. Il faut se mettre en relation avec le référent de la collectivité pour ce sujet et lui faire parvenir toute information jugée nécessaire (réunions, animations, etc).

→ **Des comités de pilotage**

David Barthès insiste sur le rôle prépondérant du Président de comité de pilotage en tant que relai local de cette politique sur le territoire.

Synthèse

David Barthès rappelle que réglementairement, le Docob de chaque site Natura 2000 doit être évalué tous les trois ans. Faute de financements suffisants, ces évaluations sont réalisées au fur et à mesure dès qu'une enveloppe financière est disponible. Dans le cas du Docob du site des Serres et pelouses du Quercy Blanc, les deux phases de l'évaluation ont été commandées à savoir : 1/ évaluation de la mise en œuvre des actions, 2/ actualisation du Docob.

Laetitia Givernaud propose un calendrier de travail :

- 1/ mise en ligne, sur le site internet des sites Natura 2000, d'une synthèse de l'évaluation de la mise en œuvre du Docob, d'une synthèse des débats du comité de pilotage, et des propositions d'actualisation des fiches-actions du Docob ;
- 2/ d'ici fin octobre, date à laquelle cette mission doit être achevée, valider les modifications apportées au Docob par une réunion du Comité de pilotage.

2. Bilan d'activités 2015 et programme prévisionnel d'actions 2016/2017

Objectifs	Bilan 2015	Programme 2016/2017
1 & 2/ Maintenir les surfaces de pelouses et landes, et les espèces d'Intérêt Communautaire	Animation des MAEC natura 2000 campagnes 2015 et 2016 2015 : 6 exploitants agricoles ont engagé 90 hectares (7 111€ / an soit 35 577 € sur 5 ans) 2016 : 4 exploitants ont engagé 165 ha (13 390 € / an soit 66 960 € sur 5 ans) 2017 : pas de dossier prévu	
	Animation des contrats non agricoles Suivi du contrat de Belfort Animation pour l'émergence de nouveaux contrats (belfort) Relance du projet d'Association Foncière Pastorale sur le site de St-Paul ?	
3/ Informer et sensibiliser	Animation des outils de communication existants : site internet, bulletin d'information, animations nature, articles de presse	
	Animation des comités de pilotage : journée Inter-COPILs (2 par an), 2 réunions de présidents de Copils par an	
		Mise en place d'un programme éducatif sur les chauves-souris IC auprès des scolaires – année scolaire 2016/2017

Des évènements à venir très prochainement :

- Une animation nature sur les orchidées et les milieux naturels : 5 juin, à 14h, à Belfort du Quercy (renseignements auprès du Parc)
- Une journée Inter-COPILs le mercredi 29 juin, à 14h30, à Caniac du Causse (rdvz devant la salle des fêtes) => thème des mares et lacs de Saint-Namphaise : biodiversité et gestion
- Le prochain bulletin d'information Natura 2000 De Site en Site sortira autour du 20 juin 2016. Ce bulletin est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres des foyers des communes concernées par un site Natura 2000.

3. Points d'actualités

David Barthès propose un point de bilan sur l'évaluation des incidences en Natura 2000. Pour rappels : toutes les infos sur ce dispositif ici : <http://reseaunatura2000lot.n2000.fr/participer/evaluation-des-incidences>

50 dossiers ont été instruits au titre de l'évaluation des incidences Natura 2000 en 2015 par les services de la DDT du Lot :

- 36 au titre de la Loi sur l'eau
- 14 hors loi sur l'eau
 - o Urbanisme
 - o Manifestations de pleine nature
 - o Coupe forestière
 - o Energie
 - o Icp

Les porteurs de projets connaissent bien ce dispositif d'évaluation des incidences désormais. Les projets prennent en compte les données de présence des habitats et espèces d'Intérêt Communautaire.

David Barthès explique que désormais c'est la Région Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon qui est autorité de gestion des crédits feader, sur lesquels émargent notamment Natura 2000. Tout ce qui relève du programme d'animation Natura 2000, des contrats agricoles (MAEC) et non agricoles passent par des appels à projets pour lesquels il faut parfois répondre dans des délais assez courts. Ce qui suppose d'être toujours prêts et d'anticiper la sortie de ces appels à projets... Ainsi, pour les contrats non agricoles, il faut poursuivre l'animation sur le terrain, même si cela peut paraître délicat sans ligne de conduite particulière, de manière à pouvoir proposer des projets quand l'appel à projets est diffusé.

Sans question complémentaire, la séance est levée à 17h.